



## INFORMATIONS A L'ATTENTION DES VISITEURS

Madame, Monsieur,

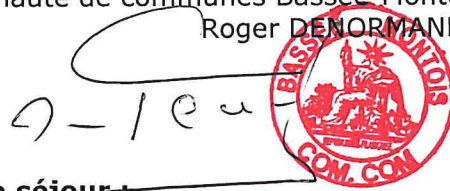
Nous vous souhaitons la bienvenue sur le territoire de la Communauté de communes Bassée-Montois.

Depuis 1<sup>er</sup> juin 2019, nous demandons à nos logeurs de percevoir, en notre nom, une taxe de séjour.

Celle-ci est exclusivement destinée au financement des actions dans le domaine touristique

### **Bon séjour parmi nous.**

Président de la Communauté de communes Bassée-Montois,  
Roger DENORMANDIE



### **Sont exonérés de la taxe de séjour :**

- Les personnes mineures ;
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la Communauté de communes ;
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 10€ par nuit ;
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

## Tarifs de la taxe de séjour par personne et par nuitée applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020

S'ajoutent les taxes additionnelles départementales (10%)  
et régionales (15%)

Palaces	4.00€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	2,25 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,50 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, Villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,90 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, Village de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambre d'hôtes	0,75 €
Terrains de camping et de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacement dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristique par tranche de 24 heures	0.55 €
Terrains de camping et de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, port de plaisance	0.20 €
Hébergement en attente de classement ou sans classement	1%

\*Les tarifs sont appliqués par personne et par nuitée